



Suivi des prestations de vulgarisation agricole d'AgriVulg

• Année 2024 •

Sommaire

OBJECTIFS DE LA VULGARISATION AGRICOLE _____2

1.	GRANDES CULTURES _____	4
1.1.	Les visites de cultures grandes cultures _____	4
1.2.	Séances d'été et d'hiver _____	5
2.	VITICULTURE _____	7
2.1.	Séances d'actualisation hiver _____	7
2.2.	Visites viticoles _____	8
3.	ESSAIS ET SUIVIS CULTURAUX _____	9
4.	GROUPE D'INTÉRÊT ET PROJETS _____	11
5.	VISITES ET SÉANCES SPÉCIFIQUES _____	16
6.	AGRICULTURE, NATURE ET ENVIRONNEMENT _____	18
7.	PRESTATIONS INDIVIDUELLES ET AGRO-ENVIRONNEMENT _____	19
8.	COMMUNICATIONS _____	21
8.1.	Messages techniques agricoles _____	21
8.2.	Lettre d'information à nos membres _____	21
8.3.	Lettre d'information « nos paysans prennent soin de nous » _____	21
8.4.	Réseaux sociaux _____	21
8.5.	Site Internet _____	22
8.6.	Articles de presse _____	22

CONCLUSION DE LA SAISON AGRICOLE 2024 _____23

TABLES DES ANNEXES _____244

Objectifs de la vulgarisation agricole

AgriVulg regroupe quatre conseillers : deux spécialisés en grandes cultures, une en viticulture et une en gestion. Ils accompagnent les agriculteurs adhérents dans leur activité professionnelle ainsi que dans leur formation continue.

À l'échelle cantonale, ce soutien se traduit par divers services aux CETA, tels que des visites de cultures en grandes cultures et en viticulture, des séances d'actualisation estivales et hivernales, l'organisation de grands événements (visites, voyages), l'animation de groupes d'intérêt et des conseils individualisés.

En période de saison, les conseillers d'AgriVulg assurent une permanence téléphonique quotidienne pour répondre aux questions des agriculteurs sur les techniques culturales et la protection phytosanitaire.

L'équipe d'AgriVulg, s'engage à développer des activités visant à renforcer l'acquisition de connaissances et le partage d'expériences entre agriculteurs, tout en tenant compte de tous les modes de production.

En fin d'année, AgriVulg a publié son programme de vulgarisation afin d'informer les agriculteurs en amont des activités prévues pour 2024. (Annexe G)

L'ensemble de ces prestations est détaillé dans le tableau de bord des objectifs et indicateurs servant au suivi des actions de vulgarisation agricole 2021-2024. (Annexe A).

Les conseillers sont aussi actifs au niveau romand, par :

- La rédaction d'articles de journal (4 articles en 2024 pour le journal « Agri »)
- Le réseau d'observation des ravageurs dans les cultures de vigne, de céréales, de pois et de colza.
- Conférence téléphonique hebdomadaire pour la réalisation des articles « Conseils de saison » dans le journal « Agri » (en remplacement d'un collaborateur du service phytosanitaire de l'OCAN)
- La participation à différents groupes de travail romands :
 - ✓ Le service technique d'AgriGenève, relayé par AgriVulg est présent dans diverses commissions Swiss Granum, aux activités du « Groupe Culture Romandie », et du « groupe de travail sur les couverts végétaux » dirigés tous deux par Agridea.
 - ✓ Deux conseillers font également partie du comité de rédaction des Fiches Techniques Grandes Cultures et Viticulture - Agridea qui se réunit 10 journées par an pour l'élaboration et la mise à jour du classeur Grandes Cultures PER et Viticulture.
 - ✓ Dans le domaine de l'agriculture biologique, deux conseillers font partie du groupe de travail bio animé par AGRIDEA et le FiBL.

Les conseillers prennent également part dans des commissions cantonales :

- Commission Globale de Gestion des Déchets (CGGD)
- Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL)
- Commission d'homologation AGRI-PIGE
- Comité de pilotage du Plan (CH) et au Rapport (GE) de réduction des risques et utilisation durable des produits phytosanitaires.

Une conseillère est également membre et représentante d'AgriVulg de l'Association MA-Terre.



1. Grandes cultures

1.1. Les visites de cultures grandes cultures

Une des principales activités au sein des CETA est la tenue de visites des cultures au printemps, de séances d'actualisation en été et en hiver.

Domaine d'activité	Type d'activité	Nom	Remarques	Nombre d'activité				Période / Date	Lieux	Nombres de		
				Nombre d'interventions par CETA	Nombre de CETA	Total				Adhérents AgriGenève		
Grandes cultures et CETA agricoles	Visites de cultures	Visites de cultures en grandes cultures	Visites sur le terrain - Suivi des cultures	5	5	25	25	Février à avril	5 CETA	154		
	Séances d'actualisation	Séances d'actualisation grandes cultures hiver	Séance en salle - Informations techniques semis de printemps et thèmes divers	1	4	4	8	8 février	Satigny	8	45	
				1				7 février	Genthod	11		
				1				9 février	Meinier	7		
				1				10 février	Bernex	19		
		Séances d'actualisation grandes cultures été	Séance en salle - Informations techniques semis d'automne et thèmes divers	1	4	4		7 août	Genthod	7	31	
				1				8 août	Satigny	6		
				1				9 août	Laconnex	13		
				1				9 août	Jussy	5		
	Grandes cultures bio	Visites sur le terrain - Suivi des cultures, infos en salle	1		12 juin		Mapraz	7	7			
		Déplacement à des événements	0									
	Total						34	Total				237

Tableau 1 : Bilan des visites, séances et événements 2024

Les visites de cultures sur le terrain sont organisées habituellement de février à avril, une fois tous les quinze jours dans chaque groupe de vulgarisation ou CETA. En temps normal, les visites de cultures au printemps sont au nombre de 5 par CETA et représentent donc au total 25 visites (5 x 5 CETA) (Cf. Annexe B). Depuis 2024, les visites sont mixtes (PER et BIO), l'objectif étant de faciliter les échanges entre ces deux modes de production, mais aussi d'apporter un suivi plus régulier aux domaines BIO. Cette nouveauté a été appréciée et a permis d'enrichir les échanges.

Répartition des présences selon les séances en 2024

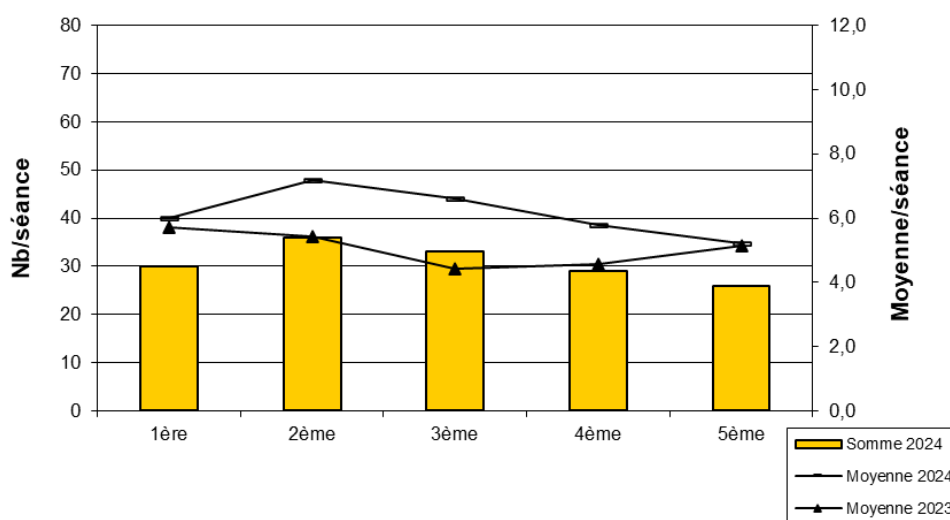


Figure 1 : Evolution du nombre de participants dans la saison et comparaison du nombre moyen de participants entre 2023 et 2024

Les visites ont traité des thèmes suivants :

- Situation météorologique
- Adaptation des pratiques culturales en fonction de la nouvelle politique agricole et du contexte climatique extrême
- Connaissance des ravageurs, maladies et mauvaises herbes.
- Soins aux cultures : applications des engrais (fertilisation des céréales avec la méthode du bilan et des colzas avec la méthode de Terre Inovia) et phytosanitaires
- Contrôle du désherbage avec la mise en pratique de la stratégie anti-résistance mise en place par AgriGenève
- Stratégies possibles de désherbage mécanique
- Gestion de la fertilisation de fin de cycle des blés panifiables pour répondre à la problématique des protéines
- Contrôle des ravageurs et maladies et évaluation des risques
- Tests bêches et analyse de la structure du sol
- Implantation, suivi et destruction des couverts végétaux

1.2. Séances d'été et d'hiver

▲ Hiver

Les séances au sein des CETA permettent d'aborder des thèmes particuliers et de faire le point sur les activités de saison.

Les séances d'hiver, au nombre de 4, organisées en février, ont été suivies par 45 exploitants, contre 49 en 2023, la fréquentation est donc très stable.

Les thèmes suivants ont été abordés (Annexe B et C) :

- Assortiment variétal des cultures de printemps
- Fertilisations azotées des cultures d'automne 2024
- Nouveautés phytosanitaires 2024
- Dérive et ruissellement : contraintes et alternatives
- Désherbage des céréales et résistances phytosanitaires
- Stratégie anti-résistance méligèthes 2024
- Désherbage des cultures de printemps
- Informations phytosanitaires / cantonales 2024 (J. Rossi)
- Mise à jour de la politique agricole 2024
- Evolutions des marges semi-nettes

▲ Eté

Les séances d'été, au nombre de 4, organisées début août, ont été suivies par 31 exploitants, ce qui reflète une relative stabilité par rapport à 2023 qui totalisait 32 participants.

Les thèmes suivants ont été abordés (Annexe B et C) :

- Retour sur la campagne 2023-2024
- Recommandations variétales pour les semis d'automne 2024

Céline Abadia, Aurélien Bouchet, Ellinor Sekund, Jacques Wurtz

- Culture du colza associée
- Nouveautés phytosanitaires
- Gestion des graminées adventices
- Sous semis de céréales avec des légumineuses
- Intérêt des biostimulants blé PER
- Fertilisation du blé BIO
- Cultures associées blé/féverole BIO



2. Viticulture

Des séances d'actualisation en hiver et des visites de terrain en été ont lieu durant l'année au sein des 4 à 5 groupes viticoles répartis selon leur localisation géographique (Arve et Lac/ Arve et Rhône/ Satigny/ Dardagny, Russin, la Bâtie). (Annexe B)

Séance	Nombre	Lieux	Période	Participants
Séances d'actualisation hiver	4	Maison du terroir - Bernex	7 et 8 février	41
Visites de culture viticole	10	Lully / Satigny / Dardagny / Soral / Meinier	Juin / Juillet	*

*Aucune liste de présence n'a été établie, la personne en charge étant en congé maternité.

Tableau 2 : Bilan des séances d'informations en viticulture 2023

2.1. Séances d'actualisation hiver

Il s'agit d'une collaboration entre le Service de l'Agronomie (SAgr) et AgriVulg. (Annexe C)

Les séances d'hiver en salle, au nombre de quatre, ont permis d'aborder les thèmes suivants :

- Homologations et retraits 2024
- Contributions fédérales – Mises à jour 2024
- Subventions cépages résistants
- Retour sur les problématiques à la vigne en 2023
- Subvention place de lavage
- Mesures dérive et ruissellement
- Essais 2024 et programme des activités viticoles 2024

▲ Fréquentation séances d'informations 2023 – 2024

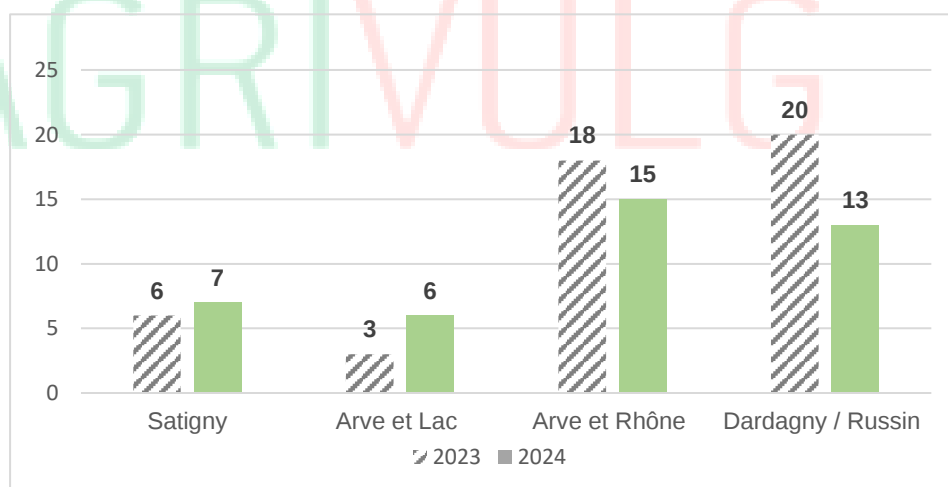


Figure 2 : Nombre de participation aux séances d'actualisation d'hiver 2023 et 2024

Les séances d'hiver, au nombre de 4, organisées en février, ont été suivies par 41 exploitants, ce qui reflète une faible baisse par rapport à 2023 qui totalisait 47 participants.

2.2. Visites viticoles

Les huit séances d'été en culture (quatre en juin et quatre en juillet) n'ont pas pu être animées par la conseillère viticole en charge, en raison de son congé maternité. Elles ont donc été assurées en totalité par le collaborateur en charge de la viticulture au sein de l'OCAN.



3. Essais et suivis cultureux

Les essais suivants ont été mis en place et conduits par AgriVulg :

▲ Grandes cultures

- Dans le cadre du groupe d'intérêt sur le non-labour et l'agriculture de conservation, différents essais ont été mis en place et suivis : (Annexe D)
 - Essais couverts végétaux longs en semis direct sous couvert, en condition PER et BIO, *Aire-la-Ville*



© Alain Dubois (Hépia)

- Essais de fertilisation du blé PER + biostimulant, *Aire la Ville* et *Meinier*
 - Essais de sous semis de légumineuses dans du blé BIO, *Genthod* et *Puplinge*
 - Essais de sous semis de légumineuses dans du tournesol BIO, *Puplinge*
 - Essais de variétés de maïs BIO, *Aire la Ville*
 - Essais d'association de blé-féverole en BIO, *Gy*
- Dans le cadre du groupe d'intérêt sur l'optimisation de la pulvérisation :
 - Suivis de différents traitements, ensemble du canton
 - Dans le cadre du réseau de surveillance des stations phytosanitaires :
 - Suivi du développement des maladies et ravageurs du blé et de l'orge (Collaboration OCAN) (Annexe E)
 - Contrôle du vol des ravageurs du colza de printemps et d'automne (Collaboration OCAN) (Annexe E)

▲ Viticulture

Dans une démarche d'adaptation des pratiques viticoles aux changements climatiques et de recherche d'alternatives à l'usage de certains produits phytosanitaires, quatre essais ont été menés afin d'apporter des réponses aux différentes interrogations soulevées. (Annexe D) :

- Suivis de quatre différents systèmes de filets anti grêle enroulable (*Whailex*, *Qualifru*, *Costral*, *SCDC*).
- Produit alternatif au soufre pour lutter contre l'acariose : huile de paraffine.
- L'impact de l'irrigation sur la composition des baies.
- L'utilisation du basalte au sol pour réduire la pression de l'oïdium.
- Mise en place de 8 différents mélanges de couvert végétal.



Image 2 : Filet anti grêle Qualifru © Ellinor Sekund



Image 3 : Levée des couverts végétaux en décembre 2024 © Guillaume Hutin

- Dans le cadre du réseau de surveillance de l'état sanitaire de la vigne et de la rédaction du bulletin phytosanitaire :
- Suivi des maladies cryptogamiques de la vigne
 - Suivi des ravageurs de la vigne – contrôles et piégeages
 - Suivi et saisis des stades phénologiques sur la plateforme Agrométéo.
 - Intendance des stations météorologiques Agrométéo du canton de Genève.

AGRIVULG

4. Groupe d'intérêt et projets

▲ Luzerne :

Un projet de filière luzerne BIO est en cours sur le canton. AgriVulg accompagne les porteurs de projet sur les sujets en lien avec la construction du séchoir, l'organisation des approvisionnements, les choix techniques liés à la conduite de la luzerne et de la mécanisation. Ce projet entre aussi dans le PDR 3, une collaboration avec AgriMandats a pour but d'obtenir des financements de la Confédération. Le dossier a reçu un préavis favorable de l'OFAG, les conventions cadres devraient être signées courant 2025, ce qui permettra le lancement des travaux du séchoir.

▲ Orge brassicole :

Au début des années 2010, le Cercle des Agriculteurs a sollicité AgriGenève pour mettre en place une filière de production d'orge brassicole dans l'objectif de fournir à la malterie une matière première de qualité dans la quantité souhaitée. Les premiers essais ont été conduits en 2012 et 2013 avec 4 exploitants et une dizaine d'hectares. En 2024, ce sont près de 28 ha d'orge brassicole qui ont été cultivés sur le canton par 6 producteurs. Le travail se poursuit selon les axes suivants :

- L'optimisation de la fertilisation azotée. Cet ajustement est réalisé sur la base de l'analyse du reliquat azoté en sortie d'hiver (RSH) permettant de définir le niveau de fertilisation à apporter pour atteindre le critère de teneur en protéines ;
- Le monitoring des résultats annuels pour orienter les choix techniques des années suivantes. Cette année, les conditions météo ont rendu le pilotage de la fertilisation azotée difficile. Cela représente 98 tonnes d'orge brassicole qui pourront être maltées. A cause des conditions météo humides, une partie de la production a dû être déclassée. La filière ayant perdu de l'ampleur, il a été décidé de remplacer le conseil collectif par du conseil et un suivi individuel.

▲ Grandes cultures biologiques :

- ✓ Une visite sur la ferme expérimentale de Mapraz a eu lieu le 12 juin avec en présentation les essais suivants :
- ✓ Variétal avoine alimentaire d'automne (FiBL)
- ✓ Variétal pois chiche
- ✓ Essai variétal orge brassicole de printemps (Biofarm)
- ✓ Tournesol à décortiquer (semis sous tissus Agryl)
- ✓ Biodiversité SPB : semis de jachère, ourlet et bande pour organismes utiles

AgriVulg remercie les intervenants Hansueli Brassel de BioFarm et Ludovic Piccot d'AGRIDEA. L'après-midi, une partie des essais bio réalisés par AgriVulg ont été visités :

- ✓ Essai blé-féverole
- ✓ Blé semé en rangs larges avec sous-semis.

Céline Abadia, Aurélien Bouchet, Ellinor Sekund, Jacques Wurtz

Les autres demandes des membres ont été essentiellement individuelles. AgriVulg réalise de plus en plus de visites individuelles sur des thématiques ciblées (mises en route d'une nouvelle machine, conseil sur la rotation, les pratiques de désherbage et de travail du sol, implantation et gestion des couverts végétaux, introduction d'une nouvelle culture, mise en place de SPB...)

L'agriculture de conservation en bio intéresse davantage d'agriculteurs, cette thématique est complexe et nécessite un développement ainsi qu'une adaptation des pratiques.

AgriVulg conduit donc des essais en plein champs et en plateforme pour tester différentes pratiques : scalpage par fraisage, association blé-féverole, semis en bandes, fertilisation organique au semis, sous semis de légumineuses. Cette année, nous avons poursuivi le développement des nouvelles pratiques notamment le sous-semis de légumineuse dans le blé et l'association blé-féverole. La météo humide et capricieuse de 2024, nous a demandé beaucoup d'adaptation et de suivi pour mener à bien ces pratiques chez nos agriculteurs partenaires.

▲ Non labour et agriculture de conservation :

Suite à la création en 2009 d'un groupe d'intérêt sur le non-labour, différentes actions sont menées pour sensibiliser les exploitants à la possibilité d'abandonner la charrue et accompagner ceux ayant franchis le cap du semis direct.

Chaque année depuis 2010, plusieurs. Les essais portent entre autres sur le choix des couverts végétaux et les associations de plantes. Grâce au dévouement de trois exploitants, plusieurs essais de démonstration ont été installés et suivis par un conseiller d'AgriVulg depuis la création du groupe d'intérêt en 2009. En 2024, deux essais dont un en BIO ont été réalisés (*Cf. III/Essais et suivis culturaux*).

Ces essais ont pour but de vulgariser auprès des adhérents lancés dans la démarche du semis direct sous couvert, les différents outils dont nous disposons pour réussir en l'absence de la charrue et d'acquérir des données régionales (*Annexe D*). Des rapports détaillés sont disponibles sur le site internet et en annexe 4. L'objectif final est d'éditer des documents techniques simples et utilisables par tous. Par exemple, un guide des couverts à utiliser en semis direct est édité depuis 2012 et réactualisé chaque année (*Annexe I*). De même, une fiche technique sur les colzas associés a également vu le jour en 2012 (*Annexe J*). Cela permet également de montrer aux autres membres les possibilités dont nous disposons en non labour et plus spécialement dans le domaine de l'agriculture de conservation. Chaque année les documents sont mis à jour en fonction des résultats des essais, des observations en plein champs et de la recherche d'informations via du travail bibliographique et des visites à l'extérieur du canton.

Des visites sont organisées pour présenter les essais aux adhérents. Certaines parcelles et exploitants commençant à avoir quelques années de recul, lors des visites, l'accent est de plus en plus mis sur l'observation de ces parcelles et le retour d'expérience des agriculteurs.

Peu à peu, les surfaces concernées augmentent avec soit des agriculteurs qui adoptent la technique sur l'ensemble de leur domaine, soit sur certaines surfaces. En 2024, ce sont près de 1'000 ha qui ont été semés en semis direct sous couvert dont 800 ha conduits sans aucun travail du sol sur du long terme.

Enfin, sans pour autant opter pour un arrêt complet du travail du sol, certaines techniques issues de ce groupe sont reprises par les adhérents. C'est notamment le cas avec les couverts végétaux multi espèces et les colzas associés. En 2024, près de 3500 ha de couverts végétaux avec plus de cinq espèces ont été semés et presque 200 ha de colzas associés.

▲ Optimisation des intrants :

Optimisation des intrants : À la suite du paiement à la protéine de la classe des blés top, une campagne d'encadrement à grande échelle a été mise en place. Les producteurs ont ainsi pu bénéficier d'un conseil quasi en temps réel pour adapter la fumure azotée des blés. Durant l'année 2016, en concertation avec le Cercle des Agriculteurs de Genève, un important travail a été réalisé pour mettre en place un nouveau système de paiement du blé panifiable. L'objectif est d'inciter les agriculteurs à semer les variétés dont le marché a besoin et à les conduire pour obtenir une qualité convenable.

En 2024, la majeure partie du travail a consisté à vulgariser les résultats des années précédentes.

▲ Optimisation de la pulvérisation :

Il s'agit d'un nouveau thème abordé initialement dans le groupe « optimisation des intrants », mais vue l'émulation présente et la complexité de la technique, un groupe à part entière peut lui être dédié. L'objectif de la technique est de modifier ses pratiques de pulvérisation pour augmenter l'efficacité des traitements. Cela permet et passe bien souvent par une réduction du volume d'eau utilisé. Par la suite, il est aussi possible de diminuer les quantités de matières actives utilisées. Le spécialiste français de la technique est venu réaliser deux cours en mars 2016. Différents traitements ont été réalisés suivant cette technique.

La moitié des adhérents ont participé aux formations. Une quarantaine d'agriculteurs a adopté la technique et de nombreux autres sont en train de se lancer.

Le service technique continue à rédiger des fiches techniques adaptées à ce procédé et surtout accompagne de près les agriculteurs sur le terrain.

▲ Projet 77A : Résulterre

Ce projet innovant basé sur une rémunération aux résultats vise à soutenir les pratiques agricoles permettant une amélioration rapide de la qualité des terres ouvertes genevoises en y séquestrant du CO₂ atmosphérique sous forme de matière organique. Les pratiques agricoles le permettant sont connues, elles relèvent des piliers de l'agriculture de conservation. Elles sont déjà travaillées et validées sur le terrain. L'objectif principal de ce projet d'une durée de 6 ans est d'élargir et de consolider leur mise en place.



Image 3 : couvert végétal après et avant semis d'un blé en direct © Aurélien Bouchet

Les indicateurs de résultat choisis dans ce projet portent sur ces leviers tout en certifiant au terme du projet le carbone séquestré.

AgriVulg est porteur du projet. Un conseiller s'occupe de la gestion du projet.

L'année 2024 marque le lancement du projet et les premières activités de vulgarisation :

- Participation à la journée de lancement du projet le 19 janvier
- Participation à la conférence de presse du 7 mai
- Mise en place de plateformes d'essais sur les couverts végétaux (une PER et une BIO)
- Organisation de deux formations sur le terrain le 19 septembre (quels types de couverts végétaux semer ? comment optimiser leur biomasse ? présentation et utilisation de la méthode MERCI, estimation visuelle de la biomasse des couverts, présentation des outils de monitoring et saisie nécessaire...)
- Organisation d'une visite de la plateforme de couverts d'Aire la Ville le 13 novembre
- Création d'un groupe WhatsApp pour communiquer sur le projet et production de contenu
- Conseil individuel et vulgarisation auprès des agriculteurs (visite terrain, conseil agronomique, monitoring et saisie des résultats...)
- Participation aux réunions de gestion du projet + comités techniques et scientifiques

▲ Projet 77A : Pestired

Le projet PestiRed a été soumis à l'OFAG en 2018 par une entité responsable regroupant IP-SUISSE (IPS) et les offices cantonaux de l'agriculture des cantons de Soleure, Vaud et Genève. L'idée est venue d'Agroscope. Avec ce projet, les porteurs du projet veulent tester de nouvelles pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides dans les Grandes Cultures. AgriVulg est partenaire du projet pour le canton de Genève. Un conseiller (Jacques Wurtz) est en charge du projet. Le projet est mis en œuvre dans les 3 régions VD, GE et SO. Dans le canton VD, 40 exploitations participent, dans le canton GE 8 et dans le canton SO 20 exploitations. Le projet durera au total 8 ans : 6 ans pour la mise en œuvre des mesures sur les exploitations et deux ans supplémentaires pour le suivi de l'impact. Il a commencé le 1er juillet 2019 et se termine le 30 juin 2027.

▲ Groupe viticulture durable

L'objectif de ce groupe est de mettre en relation chercheurs, spécialistes, vulgarisateurs dans les domaines durables de la viticulture, avec les viticultrices et les viticulteurs genevois, afin de les accompagner dans la transition de leurs pratiques culturelles.

Les thématiques abordées sont diverses, elles répondent aux attentes des productrices et producteurs et le programme est établi en fonction de leurs préoccupations.

En 2024, quatre séances thématiques ont été organisés : (Annexe B).

- ✓ Séance de pré-saison en viticulture biologique.
- ✓ Installation de l'irrigation goutte à goutte dans les vignes.

Céline Abadia, Aurélien Bouchet, Ellinor Sekund, Jacques Wurtz

- ✓ Démonstration de la chenillette autonome Vineatrac – StevMotion.
- ✓ Matériels de lutte contre le gel : Agrofrost

▲ Réseau d'essai viticole « ON FARM »

Le projet « ON FARM », lancé en 2021 et visant à mettre en place et suivre des essais participatifs dans le domaine du vignoble genevois, a été reconduit en 2024. Ces essais ont pour objectif d'acquérir des références afin de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et d'optimiser la lutte sans intrants de synthèse.

L'objectif pour les viticulteurs est d'optimiser leurs pratiques, d'acquérir de l'expérience avec de nouvelles méthodes et d'élargir ces pratiques si souhaités. L'idée est de créer un réseau de recherche participatif, favorisant les échanges et l'apprentissage. Cet accompagnement est particulièrement pertinent dans le contexte d'une viticulture cherchant à réduire sa dépendance aux intrants de synthèse.

Malheureusement, en raison des épisodes de gel sévères survenus en avril 2024, qui ont fortement impacté les exploitants, peu de vigneronns étaient disposés à participer à la mise en place d'essais. Cette situation est compréhensible, car les dégâts importants causés par le gel ont créé une incertitude et une pression considérable sur les exploitations, rendant difficile l'engagement dans des projets expérimentaux. Face à des récoltes déjà compromises, les priorités des vigneronns étaient naturellement orientées vers la gestion des dommages et la préservation de leur production restante.

Les essais initialement prévus en 2024 étaient les suivants :

- Limitation du nombre de traitements en début de saison
- Impact de la poudre de roche sur l'oïdium
- Traitement au drone

Outre le gel, la saison 2024 a été marquée par une pression exceptionnelle du mildiou, ce qui a grandement dissuadé les vigneronns de mettre en place des essais. La nécessité de répondre aux défis immédiats de la saison a pris le pas sur l'expérimentation, d'autant plus que les conditions étaient déjà particulièrement éprouvantes. (Annexe D).

AGRIVULG

5. Visites et séances spécifiques

Durant l'année 2024, les événements majeurs suivants ont eu lieu :

▲ Séance de pré-saison en viticulture biologique : le 7 mars 2024

La séance annuelle, destinée aux producteurs en viticulture biologique ainsi qu'à ceux souhaitant découvrir de nouvelles pratiques, a été animée par le FiBL. Elle a permis de présenter les modifications des cahiers des charges BioFédéral, BioSuisse et Demeter pour l'année 2024. Les résultats de l'enquête sur les pratiques biologiques en Suisse romande, ainsi que ceux des essais en viticulture biologique, ont également été dévoilés. Vingt vignerons ont pris part à cette rencontre. (Annexe B et C)

▲ Installation de l'irrigation goutte à goutte dans les vignes : 20 mars 2024

Face à des étés de plus en plus secs, les vignerons s'interrogent sur la question de l'irrigation et son impact sur la vigne. Pour répondre à ces préoccupations, une séance dédiée à l'installation de l'irrigation goutte à goutte dans les vignes a été organisée, animée par Christian Blaser. Cette rencontre a permis d'aborder les principes de cette technique, ses bénéfices en termes d'optimisation de l'apport en eau et d'adaptation aux conditions climatiques changeantes. Les participants ont pu échanger sur les bonnes pratiques d'installation et de gestion du système, ainsi que sur les enjeux économiques et environnementaux liés à son utilisation. (Annexe B et C)

▲ Démonstration de la chenillette autonome Vineatrac Stevmotion : 11 juin 2024

Dans le cadre de la recherche de solutions adaptées aux vignes en pente, une séance de démonstration de la chenillette autonome *Vineatrac* de Stevmotion a été organisée à la Donzelle, Dardagny. Cette innovation technologique offre une alternative performante pour le travail mécanisé en terrains difficiles, alliant précision et réduction de la pénibilité pour les vignerons.

La démonstration a permis d'évaluer ses capacités en conditions réelles et de répondre aux interrogations des participants sur son utilisation et son efficacité.

Cet événement s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des vignerons vers des solutions innovantes et adaptées aux défis du travail en pente. (Annexe B)



Image 4 : Démonstration Vineatrac à la Donzelle, Dardagny

▲ Matériels de lutte contre le gel en viticulture : Agrofrost

Pour donner suite aux épisodes de gel survenus en 2024, une séance dédiée aux matériels de lutte contre le gel en viticulture a été organisée en collaboration avec l'entreprise Agrofrost. Cette rencontre a permis de présenter différentes solutions innovantes pour protéger les vignes, notamment les tours antigel. Les échanges ont porté sur l'efficacité de ces équipements, leur coût et leur mise en œuvre. Cette initiative répond à un besoin croissant d'adaptation face aux aléas climatiques. (Annexe B et C)



Image 5 : Tour anti-gel Agrofrost à la Donzelle, Dardagny © Patrick Duvernay

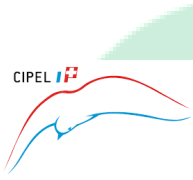
AGRIVULG

6. Agriculture, nature et environnement

D'autres actions en faveur de la nature et de l'environnement sont conduites à travers quatre groupes d'intérêt : « Agriculture biologique », « Optimisation des intrants », « Agriculture de conservation » et « Optimisation de la pulvérisation ». Les projets 77A Pestired et Résulterre apportent également une vision transversale sur les thématiques de réduction de l'usage de produits phytosanitaires et de stockage de carbone dans les sols agricoles.

Dans ce domaine, le développement de l'utilisation de couverts végétaux performants est un exemple important. Pour ce faire, un guide des couverts a été mis en place à l'attention de tous les exploitants genevois. A travers ce guide, chacun, qu'il soit laboureur ou non, peut bénéficier des résultats des essais du groupe non-labour et agriculture de conservation (Annexe K). Cette année près de 2'500 ha de couverts végétaux multi-espèces ont été semés. La vulgarisation de la technique des colzas associés est un autre exemple concret (Annexe L). Avec cette technique, il est possible de supprimer un désherbage en le remplaçant par un mélange de plantes gélives. Cette pratique, née en France, a été adaptée au contexte genevois grâce aux essais conduits par AgriVulg et se développe peu à peu sur le canton de Genève à plus grande échelle. Cette année, environ 400 ha ont été ainsi semés.

La mise en place du programme biodiversité d'IP Suisse et le déclenchement des traitements une fois les seuils atteints (réseau SPP) sont également des exemples de tâches du domaine protection des ressources.



▲ CIPEL : Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman

Une conseillère, par sa nomination dans la CIPEL, prend part à l'impact des activités agricoles sur la qualité de l'eau en tant que membres du groupe de travail T8.1 - Micropolluants Agriculture.

▲ COPIL

Dans le cadre du plan d'action fédéral visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires, AgriVulg est partenaire de la mise en œuvre du rapport Pph à Genève et membre du comité de pilotage. Deux à trois fois par an, les différents partenaires publics et privés mettent en commun leurs compétences afin de dégager des synergies pour mettre en œuvre une cinquantaine de mesures. L'objectif du plan fédéral et du rapport cantonal est de réduire de 50 % les risques liés à l'utilisation des phytosanitaires d'ici 2027.

7. Prestations individuelles et agro-environnement

▲ Hotline PER / Paiements Directs

L'équipe d'AgriVulg est joignable à tout moment par téléphone pour répondre aux questions des agricultrices et agriculteurs membres de la DPT (Défense professionnelle et technique) d'AgriGenève ([Annexe N](#)). La majorité des demandes portent sur la politique agricole et les aspects réglementaires (PER, homologation des produits, etc.), ainsi que sur la saisie des informations dans Acorda.

En 2024, les interrogations concernant la mise en œuvre du train d'ordonnances « Trajectoire de réduction des éléments nutritifs et des produits phytosanitaires (lv. pa. 19.475) » sont restées particulièrement nombreuses. Ce service téléphonique est assuré tout au long de l'année par les conseiller·ère·s, avec des périodes de forte activité en lien avec le calendrier des paiements directs (inscriptions et recensement Acorda, rendu du Suisse Bilanz, etc.).

Afin de faciliter l'accès à l'information et de vulgariser les nouvelles contributions fédérales et cantonales, une fiche synthétisant toutes les mesures spécifiques à la viticulture dès 2023 a été rédigé et diffusé à tous les viticulteurs. Cette fiche est actualisée chaque année. ([Annexe G](#)).

▲ Conseils techniques culturelles

Les conseillers d'AgriVulg assurent quotidiennement en saison une permanence téléphonique aux agriculteurs afin de répondre aux besoins tant de gestion de l'exploitation pour les questions économiques et administratives qu'aux besoins techniques pour la production.

L'objectif est de fournir aux exploitants les outils, les formations et l'appui technique culturelles et des conseils en protection phytosanitaire nécessaire aux prises de décisions dans un contexte agricole qui évolue régulièrement.

❖ *Groupe d'intérêt spécifique*

Suite au développement des techniques de conservation des sols sur le canton, plus d'une vingtaine d'exploitants reçoivent un suivi personnalisé par AgriVulg au sein du groupe d'intérêt « Agriculture de conservation ». Il s'agit d'aider de manière efficace les exploitants se lançant dans la technique du semis direct sous couvert pour éviter les échecs habituellement rencontrés les premières années. En 2024, des visites de cultures individuelles ont été conduites sur demande par un conseiller d'AgriVulg à différents moments de l'année.

▲ Protection des eaux : Dérive et Ruissellement

Avec la modification de l'Ordonnance sur les Paiements Directs en 2023, de nouvelles exigences ont été mises en place concernant la dérive et le ruissellement des produits phytosanitaires. Désormais, toutes les applications sont soumises à des distances minimales à respecter, ainsi qu'à un système à points permettant, sous certaines conditions, de réduire la largeur de la zone de non-traitement. Cette nouvelle réglementation PER, dont le mécanisme à points complexe, a suscité de nombreuses interrogations parmi les agriculteurs en 2024. Sa mise en œuvre a nécessité un important travail de vulgarisation afin d'aider les exploitants à comprendre et à appliquer ces nouvelles règles dans leurs pratiques quotidiennes.

Céline Abadia, Aurélien Bouchet, Ellinor Sekund, Jacques Wurtz

▲ Conseil stratégique biodiversité

Dans le cadre de la modification de l'ordonnance concernant la promotion de la biodiversité en 2023, visant à couvrir 3,5% des surfaces agricoles des terres ouvertes, le conseil stratégique en biodiversité a été largement sollicité pour répondre aux défis liés à cette nouvelle mesure. Afin de faciliter son application, les techniciens ont élaboré des recommandations précises visant à optimiser l'intégration de ces zones de biodiversité dans les pratiques agricoles.

▲ Déclarations des dégâts de faune

AgriVulg a la charge de la hotline « dégâts de faune » pour aider les agriculteurs dans la saisie de leurs déclarations sur la plateforme correspondante. Les requêtes concernent notamment des difficultés d'accès à la plateforme (ex : à la suite d'une remise d'exploitation) ou la demande de matériel d'effarouchement.

▲ Outils numériques

AgriVulg poursuit son engagement auprès des agriculteurs en les accompagnant activement dans leur transition numérique. Cet accompagnement se traduit notamment par un appui à la prise en main et à l'optimisation des systèmes d'information de gestion agricole (Farm Management Information System – FMIS). À travers l'utilisation de l'outil Geofolia, AgriVulg aide les exploitants à centraliser, analyser et valoriser leurs données agricoles, favorisant ainsi une gestion plus efficace, traçable et durable de leur exploitation.

▲ IP Suisse



Un technicien d'AgriVulg s'occupe de constituer les dossiers IP Suisse des exploitants qui le souhaitent. Le technicien concerné s'informe des évolutions du label et la constitution des dossiers nécessite parfois un déplacement sur le terrain pour évaluer les points que peuvent obtenir les exploitants au niveau du questionnaire biodiversité.

AGRIVULG

8. Communications

8.1. Messages techniques agricoles

AgriVulg dispose de différents moyens de communication et d'information pour faire passer des messages à ses adhérents :

- 13 messages techniques grandes cultures PER ont été envoyés par e-mail à 164 agriculteurs et 52 partenaires, diffusion stable du 02.02.24 au 6.11.24 (Annexe H).
- Une technicienne AgriVulg participe à la rédaction des bulletins phytosanitaires viticole PER et BIO (17 bulletins en 2024) envoyés par l'OCAN par courriel à 258 viticulteurs et partenaires (Annexe H).

Des mails sont envoyés aux adhérents pour leur présenter des manifestations organisées par la vulgarisation ainsi que pour communiquer aux membres des différents groupes d'intérêt des informations techniques.

8.2. Lettre d'information à nos membres

Afin de maintenir un lien informatif avec nos membres, nous transmettons régulièrement des articles et des éditos au journal Agri. Le correspondant genevois d'Agri a en outre rédigé plusieurs articles sur des thèmes et événements genevois.

Le deuxième canal d'information qui permet à nos membres de suivre l'actualité est notre lettre d'information diffusée par email et lisible sur smartphone. Elle est distribuée auprès de 385 abonnés. En 2024, 32 lettres d'information ont ainsi été diffusées (Annexe M).



8.3. Lettre d'information « nos paysans prennent soin de nous »

En 2024, en collaboration avec S agence, notre lettre d'information mensuelle est envoyée à 520 abonnés. Outre à nos membres, elle est destinée aux milieux économiques, politiques et à l'administration. La lettre est toujours structurée de la même manière, soit en quatre chapitres, dont un qui aborde une spécialité du canton (Annexe M).



8.4. Réseaux sociaux



AgriGenève poursuit la communication sur les métiers de l'agriculture, notamment sur les réseaux sociaux avec notre identité visuelle et le slogan « Nos Paysans prennent soin de nous » qui est utilisé comme vecteur de promotion de nos métiers. Un certain nombre de mots clés (innovation technique, sympathie, responsabilité, environnement, qualité, biodiversité, santé, alimentation, compétences...) accompagnent nos messages. Nos publics cibles sont le monde

Céline Abadia, Aurélien Bouchet, Ellinor Sekund, Jacques Wurtz

politique et institutionnel, les médias, les leaders d'opinion, la population genevoise dans son ensemble, les familles, les jeunes adultes et encore les écoles. Le but à atteindre en termes de perception collective est : « Si les paysans prennent soin de nous, prenons soin des paysans ». Cette stratégie de communication a débuté à l'automne 2021 et s'est poursuivie en 2024. Pour alimenter les réseaux sociaux, nous faisons appel à des agricultrices et des agriculteurs qui nous apportent des témoignages sur leurs pratiques quotidiennes

▲ AGRIGENÈVE

En 2024, 39 posts ont été publiés sur la page Facebook d'AgriGenève. A ce jour, 2'100 personnes sont abonnées à cette page.

Sur Instagram, 817 personnes sont abonnées.

▲ « NOS PAYSANS PRENNENT SOIN DE NOUS »

Au total, 42 posts ont été publiés en 2024 sur la page Facebook et ont été repris sur Instagram. A ce jour, la page Facebook recense 2'500 abonnés et Instagram 500 followers.

8.5. Site Internet

De plus en plus utilisé par les membres d'AgriGenève, le site offre deux principales fonctionnalités : d'une part, la section « agenda » permet d'afficher les dates des divers événements organisés par AgriVulg ; d'autre part, une galerie photo, permet de suivre l'évolution de différents essais. Par ailleurs, des informations techniques ainsi que des liens en rapport avec les activités de vulgarisation y sont également accessibles.

Une toute nouvelle version du site internet d'AgriGenève verra le jour en 2025.

8.6. Articles de presse

Des articles de presse sont réalisés chaque année par AgriVulg et permettent de communiquer à plus large échelle sur ces activités.

▲ Conseil de saison

Une conseillère viticole et un conseiller agricole contribuent à la relecture des articles de conseils de saison en viticulture et en grandes cultures avant leur publication dans le journal Agri, et participent chaque semaine, en saison, à une visioconférence dédiée à la rédaction de ces articles.

▲ Bilan des moissons

En 2024, les 4 articles faisaient état des situations intermédiaires des moissons à Genève (Annexe I).

Conclusion de la saison agricole 2024

2024 restera une année fortement marquée par les aléas climatiques : gel tardif au printemps, pluies intenses, manque d'ensoleillement. Le cumul de pluviométrie annuel est dans la norme, mais l'intensité tout au long de l'année couplée aux forts cumuls de précipitations de la fin de l'année 2023, ont mis à mal les sols et les cultures. Du point de vue des températures, la moyenne annuelle est de 1,5°C supérieure à la norme, avec même + 2 °C en moyenne sur l'hiver.

Le canton de Genève a connu une récolte médiocre des céréales d'automne avec des niveaux de rendement bien inférieurs aux moyennes pluriannuelles et beaucoup de céréales déclassées pour cause de maladie et qualité insuffisante. Pour la troisième année consécutive, les cultures de printemps présentent des rendements très décevants et une qualité en dessous des standards de la filière. Cela est principalement dû aux conditions fraîches et humides du printemps qui n'ont fortement retardées les dates de semis.

Côté viticulture, la saison viticole 2024 à Genève a débuté sous le signe de la précocité, avec un débourrement observé dès le 28 mars. Cette avance végétative a malheureusement exposé la vigne à des risques accrus liés aux conditions climatiques printanières. Ainsi, trois nuits de gel successives, les 19, 20 et 21 avril, ont durement touché une grande partie du vignoble. Si l'ensemble des communes viticoles a été concerné, la rive gauche du lac semble avoir été légèrement épargnée par rapport aux autres zones.

Le reste de la saison s'est caractérisé par une météo particulièrement pluvieuse et humide, favorisant le développement du mildiou. Cela a nécessité de nombreux traitements phytosanitaires pour tenter de préserver les vignes. Pour les parcelles conduites en viticulture biologique, les fréquentes précipitations ont considérablement compliqué la recherche de créneaux favorables pour intervenir. Malgré ces efforts, les conditions climatiques défavorables ont eu un impact important sur la récolte, qui affiche une baisse estimée à environ 25 % par rapport à une année normale.

Sur le plan qualitatif, la moyenne des degrés Oechsle du millésime 2024, qui s'établit à 83°, reste inférieure à celle des années précédentes, généralement située entre 87° et 89°. Cela traduit simplement une teneur en sucre plus faible dans le raisin, conséquence directe des conditions météorologiques, et donc un potentiel alcoolique moindre.

L'agriculture biologique continue de gagner du terrain, avec un nombre croissant d'exploitations engagées dans cette pratique sur le canton. En 2024, on comptait 29,4 % des exploitations genevoises inscrites (totalement ou partiellement) à la culture biologique selon l'OBio fédéral. Durant l'année, 2 agriculteurs se sont inscrits au label BioSuisse et l'association BioGenève compte désormais 80 membres.

Tables des annexes

Annexe A Tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations de vulgarisation agricole 2021-2024

Annexe B Convocations aux séances et événements

Annexe C Documents distribués lors des séances et événements,
Programme des activités de grandes cultures
Comptes-rendus des événements

Annexe D Présentations d'essais

Annexe E Fiches réseaux blé, colza, orge

Annexe F Invitations groupe d'intérêt grandes cultures bio

Annexe G Programme des activités viticoles 2024
Fiche des contributions spécifiques à la viticulture

Annexe H Messages techniques Grandes Cultures - Viticulture

Annexe I Articles de presse

Annexe K Guide des couverts végétaux 2024

Annexe L Fiche technique colza associé 2024

Annexe M Communications à nos membres

Annexe N Membres AgriGenève 2024 (DPT)